

**Sous-Commission « Production, Frabrication, Distribution »
présidée par Francis Morel**

**Compte-rendu de la séance du 23 octobre 2008, 18h, 69 rue
de Varenne par Nathalie Dennes (Mastère Médias - ESCP)**

PERSONNES PRESENTES

Participants : Francis Morel, Directeur général du Figaro, Frédéric Aurand, PDG du groupe Hersant Media, Michel Muller, secrétaire général de la FILPAC-CGT, Jean-Paul Maury, PDG du groupe Maury, Jean-Paul Peignier, chargé de mission auprès du directeur du JO, David Guiraud, DG Le Monde, Hubert Proton, Directeur industriel La Montagne

Co- Rapporteur du groupe 2 : Marine Camiade, conseiller référendaire à la Cour des comptes

Rapporteurs : Nathalie Dennes (mastère media ESCP), Anne-Sophie Lasserre (CFJ)

OBJECTIFS

Les thèmes de réflexion retenus pour cette sous-commission sont les suivants :

"Quelles imprimeries pour quels produits ?"

"Comment produire mieux moins cher ?"

L'objectif est de déboucher sur cinq recommandations.

TOUR DE TABLE

Dès le début de la séance, les participants ont convenu qu'il faudrait distinguer le cas de la presse magazine de celui de la presse quotidienne.

Une plus grande mutualisation des imprimeries est apparue nécessaire. « Sortir de cette aberration française qui veut qu'un titre = une imprimerie ». Cette mutualisation pourrait adopter deux logiques complémentaires :

- le regroupement des activités relevant de l'imprimerie de presse quotidienne avec celles relevant de l'imprimerie de labeur au sein de structures polyvalentes

- un regroupement géographique par régions.

M. Proton a alors précisé qu'une telle réforme de l'industrie impliquerait une aide substantielle de l'Etat pour aider à la reconversion des entreprises vouées à disparaître et à la diversification des autres

Afin de mieux définir la nature des réformes à lancer et de maximiser leur efficacité, M. Guiraud a suggéré d'analyser plus en détail les raisons qui poussent aujourd'hui un éditeur à développer (ou à conserver) une rotative par titre.

Il a par ailleurs fait remarquer que même dans le cas d'imprimeries utilisant pleinement leur capacité de production, les coûts de production restent élevés. M. Morel a confirmé cet état de fait.

De son côté, M. Maury a insisté sur le fait que les prix de l'impression ont fortement chuté ces dernières années, la modernisation de l'imprimerie française ayant généré des gains de productivité considérables. Néanmoins, il sera difficile selon lui d'aller au-delà car le secteur ne dégage plus que de très faibles marges et les coûts des matières premières sont en constante augmentation (l'encre notamment). Par ailleurs, le raccourcissement de la durée des contrats ne permet plus aux imprimeurs de faire des efforts sur le prix en échange d'une garantie de volume sur un certain nombre d'années. La concurrence étrangère représenterait enfin une véritable menace car elle dispose de marges de manœuvre plus importantes en termes de réduction des prix. Principaux responsables de cette distorsion de concurrence pour les participants : les charges salariales françaises qui sont sans commune mesure avec celles des voisins européens.

Utilisation de l'article 39 bis du CGI

Cette piste de réflexion a été évoquée brièvement et sera approfondie lors des séances ultérieures.

CONTRIBUTIONS ATTENDUES

- M. Aurand fournira les données d'exploitation de deux imprimeries appartenant au groupe Hersant et ayant des structures de coût différentes

- M. Maury fournira un ensemble de données statistiques relatives à l'imprimerie de labeur en France et dans les pays voisins.